

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté Territoriale
Sud Luberon

Séance du 10 décembre 2020

Date de convocation : 2 décembre 2020
Date d'affichage : 2 décembre 2020

NOMBRE DE MEMBRES :
Afférents au Conseil Communautaire : 41
En exercice : 41
Qui ont pris part à la délibération : 32
Nombre de voix exprimé : 38

L'an deux mille vingt et le dix décembre,

À dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Robert TCHOBDRNOVITCH, Président,

Présents : Robert TCHOBDRNOVITCH, Pierre AUBOIS Emilie BASTIE, François BONNET, Jean-Luc BOREL, Jean-Marc BRABANT, Romain BRETE, Géraud DE SABRAN PONTEVES, Alain DE VILLEBONNE, Rose-Marie DUMONTIER, Marc DUVAL, Mylène GARCIN, Alain GOURLAND, Valérie GRANGE, Marc JAUBERT, Geneviève JEAN, Samantha KHALIZOFF, Franck LAROCHE, Nathalie LE BOUC, Jean-François LOVISOL, Brigitte MARGAILLAN, Séverine MAUGAN-CURNIER, Eve MAUREL, Jacques NATTA, Michel PARTAGE, Brigitte PASCAL-FREYTAG, Joëlle RICHAUD, Gregory RISBOURG, Jean-Louis ROBERT, Richard ROUZET, Nicolas SALERNO, Catherine SERRA.,

Procurations : Mariane DOMEIZEL donne procuration à Pierre AUBOIS, Josiane GIRAUDON donne procuration à Catherine SERRA, Josiane PANATTONI donne procuration à Jacques NATTA, Béatrice PAUMIER-LALLEMAND donne procuration à Michel PARTAGE, Michel SIMOS donne procuration à Eve MAUREL, Bernadette VITALE donne procuration à Robert TCHOBDRNOVITCH.,

Absents et excusés : Philippe EGG, Anne-Marie DAUPHIN, Alain GUEYDON,

Madame Séverine MAUGAN-CURNIER est nommée secrétaire de séance

OBJET DE LA DELIBERATION N°2020-089
Adhésion à l'Agence d'Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse

Rapporteur : Robert TCHOBDRNOVITCH

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de COTELUB ;

Vu les statuts de l'Agence d'Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse ;

Considérant ce qui suit :

L'Agence d'Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse (AURAV) est une association Loi 1901.

L'AURAV a pour objet la définition de projets de territoires ou d'aménagement à différentes échelles, du quartier à l'aire urbaine d'Avignon en passant par l'échelle communale et le Département de Vaucluse. Elle intervient dans les territoires urbains, périurbains et ruraux.

Elle a vocation à observer et analyser les évolutions socio-économiques de ces territoires pour apporter des éclairages prospectifs aux décideurs et contribuer au suivi et à l'évaluation des politiques publiques mises en œuvre.

L'AURAV est un outil d'aide à la décision. Son expertise couvre tous les domaines de l'urbanisme et de la planification : l'urbanisme réglementaire, le développement économique, l'habitat, les évolutions sociales, les modes de vie, les transports et déplacements, le paysage, l'environnement, la culture, le tourisme, les loisirs...

Dans un souci d'harmonisation des politiques urbaines et de mise en cohérence des projets, elle constitue pour ses membres un lieu de réflexion et de débat sur l'aménagement du territoire et les partenariats qui en découlent.

COTELUB souhaite adhérer à l'AURAV afin de bénéficier d'une aide dans le cadre de l'évaluation du SCOT qui interviendra en novembre 2021.

Ils pourront également nous assister en cas de révision du SCOT ou du lancement du PLUi.

En adhérant à l'AURAV, COTELUB sera représentée à son conseil d'administration et à l'assemblée générale (1 titulaire et 1 suppléant) qu'il convient de désigner.

Monsieur le Président propose au conseil communautaire :

- D'adhérer à l'Agence d'Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse ;
- De désigner les conseillers communautaires suivants représentants au conseil d'administration et aux assemblées de l'Aurav :
 - ✓ Titulaire : Geneviève JEAN
 - ✓ Suppléant : Robert TCHOBDRNOVITCH
- De l'autoriser à accomplir toutes les formalités et signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la délibération.

Le conseil communautaire ouï cet exposé et après en avoir délibéré :

- **Adhère** à l'Agence d'Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse ;
- **Désigne** les conseillers communautaires suivants représentants au conseil d'administration et aux assemblées de l'Aurav :
 - ✓ Titulaire : Geneviève JEAN
 - ✓ Suppléant : Robert TCHOBDRNOVITCH
- **Autorise** Monsieur le Président à accomplir toutes les formalités et signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits.

Par : 36 voix POUR
2 voix CONTRE (Joëlle Richaud – Franck Laroche)
Majorité des suffrages exprimés

Robert TCHOBDRNOVITCH

Président

